L'alcool et l'automobiliste : la période des enfantillages...

Autor(en): **Giroud, Claude**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **11 (1954)**

Heft 1

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-996912

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'alcool et l'automobiliste

La période des enfantillages...

Un jeune acteur de cinéma, aux oreilles de qui les trompettes de la renommée ont déjà sonné, a été jugé en correctionnelle à Paris, au début de la semaine.

Les motifs de sa comparution devant les assises avaient trait à un délit de blessures par imprudence. Sous l'effet de l'alcool, il s'était assoupi au volant de sa voiture, en plein Champs-Elysées, une nuit de printemps, cette année. Le réveil fut aussi brutal qu'inattendu... au prochain poste de police.

On verbalisa : une passante renversée et transportée à l'Hôpital, à « l'Hôtel-de-la Douleur » comme on l'appelle, et deux taxis culbutés. La voiture de l'acteur devait s'arrêter quelque deux cents mètres plus loin. L'auteur de l'accident, comateux, devait donner l'impression de vouloir prendre la fuite.

Il est condamné à huit jours de prison, avec sursis, plus une amende, et un supplément pour le délit d'ivresse.

Le président du tribunal lui dit, en conclusion :

— Et maintenant, la période des enfantillages est terminée. Tâchez de demeurer maître de vous afin de ne pas détruire la légende flatteuse qui vous auréole et que nous apprécions...

Auréole de légende — celle que lui prête la foule-l'acteur de cinéma, quel qu'il fût, n'en est pas moins un homme. Un homme qui, plus que ses semblables, de par son prestige sur la foule, doit être équilibré, maître de lui. Ah! la belle et fraternelle leçon morale de l'homme de robe qui s'attarde sur le sort du bel acteur de cinéma ! Autrement dit :

— Oui, mon garçon, quitte ton biberon et sois sérieux comme un homme, un vrai !

Ce fait divers qui a meublé quelques colonnes des journaux de Paris, illustre le bien-fondé du pertinent ouvrage du Prof. agrégé Derobert : « L'Economie de l'Alcoolisme ».

« En matière de circulation, le sujet ivre n'est pratiquement pas dangereux. L'état dans lequel il se trouve ne lui permet plus de conduire un véhicule ; il peut seulement être la cause d'un accident en n'évitant pas un engin animé.

Par contre, le sujet éminemment dangereux est celui qui, non ivre, mais simplement sous « l'influence de la boisson » ou en état d'ébriété, se croit encore plus capable de conduire son véhicule».

Or le ralentissement réel d'une voiture moderne est approximativement de 6 mètres/secondes, avec à l'origine, un temps égal de 3/4 de seconde entre le moment où le conducteur a l'intention de freiner et celui où le ralentissement s'exerce effectivement sur les roues.

Par exemple, une vitesse de 50 km./heure correspond à une distance de freinage de 26 mètres. A des vitesses plus élevées correspondent des distances plus longues. Si l'on fait entrer en ligne de compte tout « pépin » inhérent à la mécanique, nous devons prévoir une marge de sécurité. Exemple : 30 mètres pour 50 km./heure.

On a le tableau suivant:

Sans marge de sécurité	Avec marge de sécurité	Vitesse km./heure
26 mètres	30 mètres	50
36 mètres	40 mètres	60
46 mètres	50 mètres	70
56 mètres	60 mètres	80
71 mètres	75 mètres	90
84 mètres	85 mètres	100
100 mètres	100 mètres	110

On sait que toute incitation nerveuse subit un temps de latence ou de réaction, ou temps perdu. Pour la vue, le temps de réaction, chez un être sain, c. à. d. le temps qui s'écoule entre le moment où le sujet perçoit l'obstacle et celui de la réponse motrice — temps préalable d'excitation motrice — est de 220—250/1000 de seconde. Pour l'ouïe, il est plus faible, de 160—190/1000 de seconde.

L'ingestion d'alcool, ne fût-ce qu'à doses infimes, allonge le temps de latence de 30—50 %.

A ces troubles d'ordre psycho-moteur, s'associe une altération de la volonté, de la concentration, de la mémoire, de la coordination des idées.

Pierre Dumaine, de qui je tire les lignes ci-après, dit joliment:

— Il est des automobilistes qui adorent faire de la propagande. C'est une manie généralement inoffensive.

Ainsi ceux qui vous affichent sur leur carreau de derrière : Prudence ! ou : Courtoisie !...

Ce qui ne vous garantit pas absolument, ni d'un doublage intempestif, ni d'une homérique salutation.

Il en est d'autres qui sont plus inquiétants. Celui que je viens de voir, par exemple, et qui se promène avec cette gracieuse invitation : Buvez du vin !

Ce n'est pas que je méprise ce « bonum vinum », qui en latin comme en français « laetificat cor hominum »... Oh ! mais pas du tout !

Seulement, je préfère que l'âme du vin chante dans les bouteilles plutôt que dans les embouteillages. C'est infiniment moins dangereux.

Quand vous rencontrerez un bacchus motorisé, qui clame ainsi : « Buvez du vin », dites-vous : « J'ai compris, il en a bu...»

Et garez-vous ! Claude Giroud.

Un bon et dévoué serviteur de l'éducation physique

Notre ami et dévoué collaborateur à Jeunesse Forte Peuple Libre, Claude Giroud, a obtenu, avec beaucoup de succès, son diplôme de professeur de biologie appliquée à l'éducation physique et aux sports, de la Faculté de médecine de Paris. Depuis près de deux ans, Claude Giroud a été l'élève assidu et apprécié du célèbre Professeur Chailley-Bert de Paris. C'est en juin 1953 déjà qu'il a subi les épreuves pour l'obtention du diplôme susmentionné, mais ce n'est que maintenant qu'il fit violence à sa grande modestie pour nous confier ce secret.

Travailleur infatigable, chercheur passionné, notre ami Claude a été fidèle à lui-même. Après avoir obtenu, non sans peine (à cause précisément de sa grande timidité et de sa modestie) son diplôme de maître de gymnastique et de sport à l'université de Lausanne, il eut l'occasion d'enseigner cette branche au Collège d'Aigle, jusqu'au moment où il décida de parfaire sa formation d'éducateur physique par l'étude approfondie de la biologie appliquée. Le titre qu'il a acquis de haute lutte à Paris confirme, on ne peux mieux, l'appréciation flatteuse du Dr Hermann Brandt à son égard: « Mr. Giroud, nous dit-il en substance, en saura davantage, dans une année, que n'importe quel médecin, dans le domaine de la biologie appliquée ».

Nous connaissons les luttes de toute sorte que notre ami Claude a dû mener à Paris pour atteindre le but qu'il s'est fixé et qu'il a atteint si magnifiquement ;